

Pour une politique de publication des chimistes français

Nous ferons les propositions suivantes :

1. Publier deux fois, en anglais et en français, tout travail novateur sur le plan des idées. Ne pas sous-estimer la difficulté de la publication en anglais et s'entourer de l'aide éventuelle d'un traducteur chevronné (il y en a d'excellents au CNRS à des tarifs, somme toute, abordables).

2. Publier en anglais toute méthode ou technique véritablement novatrice sous peine d'en perdre le crédit.

3. La France doit s'engager (comme l'a fait l'Allemagne) dans la publication de journaux internationaux avec tout ce que cela suppose :

- dynamisme des éditeurs,
- choix de rédacteurs en chef et d'équipes de rédaction parfaitement anglophones,
- édition en anglais * avec traduction des

bons articles de l'édition française du journal (Cf. l'exemple d'*Angewandte Chemie* avec son édition internationale),

- constitution d'un Comité scientifique international et rigoureux,

- masse critique suffisante : les journaux chimiques français actuels (même le plus largement subventionné) sont trop maigres, ils ne publient qu'un trop petit nombre d'articles; en chimie analytique, 13 journaux seulement publient plus de 1 % de la littérature globale et peuvent donc prétendre à une importance véritable. A eux 13, ils publient 30 % de la littérature analytique totale. On peut encore dire que 50 % de l'information globale est contenue dans 3 % des journaux et 90 % dans 36 % des journaux.

Il faudra évidemment choisir, compte tenu de l'effort à entreprendre, les domaines où nous avons une chance d'effectuer une percée et s'en tenir là, qu'il s'agisse de journaux généraux ou spécialisés.

4. Il faut publier, en français, des journaux de mises au point et des ouvrages scientifiques. L'édition chimique française est devenue, au fil des années, d'une pauvreté indigne de la qualité des travaux effectués dans notre pays. Les instances d'évaluation doivent jouer un rôle essentiel dans ce domaine. Actuellement, on décompte pêle-mêle les mémoires originaux, les mises au point et les ouvrages. Il faut accorder un poids substantiel à tout travail didactique sur les aspects importants de la recherche moderne. A défaut, lorsqu'un très bon ouvrage dans une autre langue existe, il faut en entreprendre la

traduction et l'édition rapide*. On se méprend si on croit que dans les milieux industriels le personnel lit l'anglais aisément. Un effort de rédaction en français ou de traduction est indispensable.

Nous donnerons, pour conclure, un exemple du phénomène inverse; *Analisis* a publié, en 1980, deux numéros entièrement consacrés à la chimie analytique du plutonium. On connaît la qualité des travaux français dans ce domaine due à une volonté politique constante en faveur de l'électronucléaire. On sait, aussi, qu'un pays comme les États-Unis, en dépit de son histoire nucléaire et de son potentiel scientifique, a eu une politique beaucoup moins constante et que la qualité de ses travaux scientifiques dans le domaine s'en est ressentie**. Les articles sur l'analyse du plutonium étaient tous rédigés en français.

Quelques mois plus tard, nous avons reçu une demande d'autorisation de traduction, en anglais, de ces articles par l'un des laboratoires les plus prestigieux de l'histoire nucléaire, le Los Alamos National Laboratory. Elle a, bien sûr, été donnée, et ces mémoires sont devenus accessibles au plus grand nombre. Comme quoi le problème fondamental n'est pas celui de la langue mais celui de la qualité.

* *L'obsolescence des publications est une caractéristique de la recherche moderne. Dans un domaine tel que la radiochimie analytique 85 % des références citées ont moins de 10 ans. On peut dire aussi que la demi-vie d'une publication de chimie est de 8,1 années.*

** Cf., par exemple, B. Goldschmidt, *le complexe atomique, Histoire politique de l'énergie nucléaire*, Fayard, Paris, 1980.

Les publications de chimie : le point de vue de la MIDIST

par J.-P. Kahane (Président de la MIDIST)

La chimie est la grande discipline scientifique qui, en volume, produit le plus d'informations scientifiques et techniques : articles, rapports, collections de dossiers, etc. Les réflexions menées depuis une dizaine d'années sur l'augmentation de la littérature scientifique au plan mondial, sur les perspectives de l'informatique dans le stockage et la diffusion des données, sur l'effacement du français comme langue scientifique ont souvent pris la chimie comme point de départ et souvent été exprimées par des chimistes. En consultant « *L'actualité chimique* », il est facile d'en trouver trace. L'étude de M. J.-L. Rivail publiée récemment en tribune libre, appelant à la recherche de nouvelles formes de communication, apporte des éléments actuels à ce débat permanent.

En m'invitant, comme Président de la MIDIST (Mission Interministérielle de

l'Information Scientifique et Technique), à prendre part à vos réflexions, *L'actualité chimique* me donne l'occasion de dire l'importance et le retentissement, au plan de la politique nationale de l'information scientifique et technique, de tout ce qui concerne la chimie : vie des sociétés savantes, publications, banques de données, relations avec *Chemical Abstracts*, système DARC, entre autres. En particulier, je souhaite bonne chance et bon travail à la nouvelle Société Française de Chimie, et je l'assure (conformément à la recommandation faite par le Comité des publications de la MIDIST sur proposition de G. Ourisson) que la MIDIST apportera tout l'appui possible aux projets de concertation et de collaboration entre les revues françaises de chimie afin d'attirer les meilleurs travaux de la recherche française et d'en développer l'audience internationale.

C'est aussi l'occasion de dire, en quelques mots, ce qu'est la MIDIST. Créée en 1979 à la suite du BNIST (Bureau National de l'Information Scientifique et Technique), elle a pour rôle de proposer au Gouvernement les orientations de la politique à mener en matière d'information scientifique et technique et, en particulier, (je cite) « d'étudier et de proposer au Gouvernement les orientations d'une politique en matière de publications scientifiques et techniques et de définir les normes minimales auxquelles elles doivent satisfaire ». Dans son rôle d'impulsion et de coordination interministérielle de l'IST, la MIDIST prend le conseil d'un « Comité de coordination » qui groupe des représentants des ministères intéressés et des milieux socio-professionnels (toutes les centrales syndicales y sont représentées), ainsi que des personnalités compétentes. Dans son rôle en matière d'édition, c'est un

« Comité des publications » de 16 membres * qui lui sert de conseil. Ces deux comités ont été constitués au cours de l'année 1982, et se sont réunis pour la première fois au début de juin. Les travaux qu'ils ont commencés à organiser me paraissent très prometteurs **.

En fait, la politique nationale de l'IST se trouve aujourd'hui confortée par un grand mouvement d'ensemble : le double souci, affirmé par les plus hautes autorités de l'État, de promouvoir le français comme langue scientifique et de développer la recherche scientifique en France; le Colloque national sur la recherche et la technologie, qui a fait passer le courant entre les producteurs de l'IST (chercheurs, laboratoires) et une partie du grand public (je pense au succès considérable de la journée « portes ouvertes » organisée par la MIDIST); la loi d'orientation et de programmation de la recherche et de la technologie qui, pour la première fois, donne aux chercheurs et aux organismes de recherche la mission de diffusion des connaissances scientifiques. L'un des « programmes mobilisateurs » définis par la loi concerne d'ailleurs la promotion du français comme langue scientifique (il indique comme première exigence à cet égard le renouveau de l'édition scientifique et technique en France), et la diffusion de la culture scientifique et technique.

La MIDIST, avec des moyens accrus (de l'ordre de 80 millions en 1983), se trouve portée par ce grand mouvement. Elle n'a

* Composition du Comité en annexe.

** Liste des commissions et de leurs responsables en annexe.

pas vocation pour produire, stocker, ou diffuser l'information scientifique et technique, mais elle peut et doit intervenir pour stimuler ces processus. C'est ainsi que, dans le passé, elle a consacré un effort financier considérable à la constitution du serveur national « Questel » (qui devra, dans l'avenir, se passer du soutien financier initial). Elle est prête à aider à établir un dispositif cohérent de publications scientifiques dans chaque grande discipline. Elle aidera donc la communauté des chimistes dans les efforts qu'elle tente actuellement dans cette voie. Elle soutiendra l'édition de manuels, de monographies et de synthèses suivant les propositions que fera la « Commission des incitations » du Comité des publications. Elle a pris l'initiative d'une bourse de l'information scientifique et technique, d'un montant de 2 000 F, attribuée annuellement à des étudiants de 3^e cycle (actuellement, à une fraction des allocataires du fonds de la recherche) pour achats de livres, abonnements, interrogations de bases ou de banques de données, à seule charge pour les bénéficiaires de rendre compte de l'utilisation de la bourse. Elle organisera, en avril prochain, un colloque sur un sujet aux faces multiples, et de grande importance sociale : l'information scientifique et technique dans l'entreprise de production. Elle participera à la mise en place des centres régionaux de culture scientifique. Elle a présenté, dans le cadre du programme mobilisateur, dont je viens de parler, une trentaine de projets.

Le caractère général de ces projets, et en général des actions menées par la MIDIST, est d'exiger la collaboration ou le relais d'autres organismes, ou de collectivités. Il s'agit de mettre en relation, par les canaux appropriés, les sources de l'information

scientifique et technique et les demandeurs de cette information. Les canaux, ce sont les ouvrages, revues, bibliothèques, centres de documentation, expositions, musées, moyens informatiques de stockage et de diffusion. Les sources, c'est la production scientifique mondiale; en France, ce sont les organismes de recherche, les laboratoires universitaires, les laboratoires industriels. La demande, elle est immense mais pour une bonne part virtuelle : en matière scientifique, il existe une sorte de misère culturelle qui se manifeste par la vogue des superstitions et des para-sciences, réponses dévoyées à un besoin bien réel de connaissances scientifiques de repères. Ce besoin existe dans tous les milieux, toutes les professions, toutes les générations; il existe, par exemple, chez les lecteurs de « *L'actualité chimique* », qui y répond fort bien pour ce qui la concerne. Il exige qu'on traite des problèmes de l'IST de façon très diversifiée, et à différents niveaux. A côté de la communication internationale des spécialistes d'un sujet, il est nécessaire de veiller à la communication entre les spécialistes et le corps social. Cela existe, en français bien sûr, mais d'une manière adaptée aux différents publics visés, un effort d'expression qu'on appelle, selon les cas, vulgarisation, exposition, ou synthèse. Il me semble que le nombre et la qualité des chercheurs français permettraient d'avoir, en français, un bien plus grand nombre d'ouvrages et d'exposés de synthèse qu'actuellement.

Permettez-moi de terminer par une question, suggérée par tout ce qui précède : à côté des tâches d'animation scientifique, qu'ont tout naturellement les sociétés savantes, n'ont-elles pas une action culturelle à mener, au bénéfice de la nation toute entière ?

Liste des membres du Comité des publications

Sur proposition du Ministre de l'éducation nationale, ont été nommés :

- Mme Marie-Louise Dufour, sous-Directeur à l'École des hautes études en sciences sociales, Présidente de l'Association française des presses d'université.
- M. Robert Chabbal, Président du Comité scientifique de l'OTAN.
- M. Roland Omnes, Président de l'Université de Paris-Sud (Paris XI).
- M. Guy Ourisson, Professeur à l'Université Louis Pasteur, à Strasbourg.

Au titre du Ministre de la recherche et de l'industrie, ont été nommés :

- M. Maurice Caveing, Maître de recherche au CNRS, vice-Président de la Société française d'histoire des sciences et des techniques.

- M. Paul Ceuzin, Directeur de la revue « *Sciences et avenir* ».
- M. Claude Cherki, Directeur des revues « *La Recherche* » et « *L'Histoire* », vice-Président du Syndicat de la presse périodique culturelle et scientifique, Secrétaire général de la Fédération nationale de la presse spécialisée.
- M. Michel Demazure, Professeur à l'École polytechnique.
- M. Stélio Farandjis, Secrétaire général du Haut comité de la langue française.
- M. Pierre Fenouil, Président du Groupe sciences et techniques du Syndicat national de l'édition, vice-Président du Syndicat national des importateurs et exportateurs de livres, administrateur de Sodexport.
- M. Claude Guillemin, Inspecteur général

du bureau des recherches géologiques et minières.

- M. Michel Lavalou, Directeur général scientifique et technique à la société Rhône-Poulenc.
- Mme Nicole Le Douarin, membre de l'Académie des Sciences, Directeur de recherche au CNRS, membre du conseil du CNRS.
- M. Jean-Claude Salomon, Maître de recherche au CNRS.
- M. Jérôme Talamon, Président directeur général des éditions Masson.
- M. Jean-Claude Wanner, Directeur adjoint de la DRET, vice-Président de l'Association aéronautique et astronautique de France, Président de la Société pour la sécurité des systèmes.

Liste des Commissions et de leurs responsables

● Commission intitulée : **Le problème des normes applicables aux revues et de l'utilisation et amélioration de l'inventaire.**
Responsable : M. Wanner.

● Commission intitulée : **Les techniques nouvelles au service de l'édition.**
Responsable : M. Demazure.

● Commission intitulée : **Incitations (presse**

scientifique et technique de grande diffusion, besoins en matière d'ouvrages scientifiques et techniques).

Responsable : M. Omnes.